

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00272

Numéro SIREN : 881 848 758

Nom ou dénomination : SARL 357 A

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 4694



Sarl SARL 357 A

Transformation de la Société « SARL 357 A Sarl » en société « 357 A Sas »

3 Rue de l'Archimède 17000 LA ROCHELLE

Siren : 881 848 758

Rapport du commissaire à la transformation

~~Assemblée générale des associés~~





Madame, Monsieur, les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 18 juillet 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Angoulême, le 20 juillet 2023

Geoffroy Rosembly
Commissaire à la transformation

Bureau de La Rochelle
17 Expertise

Bureau de Poitiers
86 Expertise

TRIBUNAL DE COMMERCE

R.C.S

14 rue du Palais
17000 LA ROCHELLE

La Rochelle, le 27 juillet 2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE
Reçu

Nos ref : 357 A

31 JUL. 2023

au Greffe

Madame, Monsieur le Greffier,

N°

Dans le cadre de la procédure de **transformation de la SARL en SAS** de la société 357 A, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt, le rapport du Commissaire à la transformation.

Je joins à cet effet un chèque de 15,27 euros à l'ordre du tribunal de commerce.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le greffier, l'expression de mes salutations distinguées.

Sandrine HERRAÏZ
Service Juridique